

- Meubles en bois, n.d.a. (Annexe A 8218070).
- Meubles et pièces de meubles, n.d.a. (Annexe A 8218090).

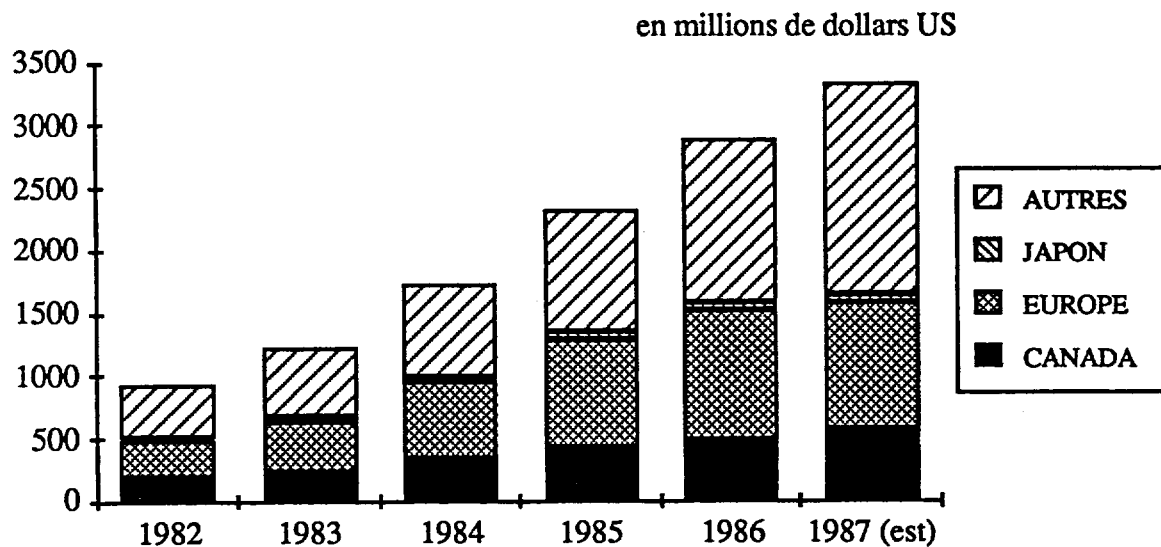
IMPORTATIONS AMÉRICAINES 1982 - 1987

La répartition par pays des importations de meubles en 1986 est présentée à l'annexe 4. Le Canada a pris 15,5 %, 28,1 % et 39,4 % du marché dans ces trois créneaux respectivement; en 1987, sa part du marché devrait atteindre 20,9 %, 33,3 % et 37,7 % respectivement.

L'évolution des importations dans toutes ces catégories de produits est présentée au graphique 1 ci-dessous. Le Canada a maintenu sa part du marché, alors que les importations ont plus que triplé entre 1982 et 1987. Les importations du Japon sont à la baisse et celles en provenance de l'Europe se stabilisent. La croissance des importations américaines a été absorbée par d'autres pays tels que Taiwan. Cependant, comme Taiwan a perdu les avantages dont il jouissait dans le cadre du Système général de préférences (à compter du 1^{er} juillet 1987), le prix des meubles taiwanais augmente et il se peut que Taiwan perde son marché américain. Des graphiques de l'évolution des importations dans chaque catégorie de produits sont présentés à l'annexe 5.

GRAPHIQUE 1

TOTAL DES IMPORTATIONS AMÉRICAINES DE CERTAINS MEUBLES



Source : U.S. General Imports and Imports for Consumption, département américain du Commerce